

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2020

\* \* \* \* \*

*L'an deux mil vingt, le quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de LE MAZEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr BORDET Bernard, Maire.*

**PRÉSENTS** : Mmes BOUHIER-BONNEAU Brigitte, GRONIER Emilie, GROUSSET Sylvie, HERHARD Anne-Marie, VEILLAT FABIEN Florence, MM BORDET Bernard, BRETON Philippe, BRISSON Noël, DRUEZ Richard, LUCAS Stéphane.

**ABSENTS EXCUSÉS** :

Nombre de Conseillers en exercice : 11	Présents : 10
Absents excusés : Mme MARTINELLI Sylvie	1
Pouvoirs :	0
Votants :	10
Secrétaire de séance :	Madame HERHARD Anne-Marie
Convocation :	29 mai 2020

## ORDRE DU JOUR

- A. INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS
- B. DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE
- C. DÉLÉGATION DU MAIRE AUX ADJOINTS
- D. DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DÉLÉGUÉS INTERCOMMUNAUX
- E. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES DES SYNDICATS
- F. QUESTIONS DIVERSES

### A. INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire explique qu'à compter du 26 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, fixé aux taux suivants :

- Maire : 25,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027
- 1er adjoint : 9,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027
- 2ème adjoint : 9,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027
- 3ème adjoint : 9,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027

Fonction	Prénom Nom	Indemnité allouée
Maire	M. Bernard BORDET	Indemnité de 25,5 % de l'indice 1027
1 <sup>er</sup> adjoint	Mme Sylvie GROUSSET	Indemnité de 9,9 % de l'indice 1027
2 <sup>ème</sup> adjoint	M. Noël BRISSON	Indemnité de 9,9 % de l'indice 1027
3 <sup>ème</sup> adjoint	M. Stéphane LUCAS	Indemnité de 9,9 % de l'indice 1027

## B. : DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE

Après débat, il a été convenu par les élus présents d'accorder la possibilité au Maire d'engager jusqu'à 5000 euros maximum, sans accord préalable du Conseil Municipal dans l'expectative de gérer un impératif incontournable.

## C. DÉLÉGATION DU MAIRE AUX ADJOINTS

Il est établi que dans le cas de l'absence du Maire, afin d'assurer la transmission de divers documents, la délégation de signature soit donnée au premier adjoint. C'est donc Mme Sylvie GROUSSET qui se voit attribuer cette délégation.

La délégation est accordée également à M. BRISSON Noël et M. LUCAS Stéphane pour signer des documents plus spécifiquement liés aux Commissions Communales dont ils seront titulaires.

## D. DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DÉLÉGUÉS INTERCOMMUNAUX

COMMISSIONS	Maire	1 <sup>ère</sup> Adjointe	2 <sup>ème</sup> Adjoint	3 <sup>ème</sup> Adjoint	Conseiller	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseiller
	BORDET Bernard	GROUSSET Sylvie	BRISSON Noel	LUCAS Stéphane	DRUEZ Richard	GRONIER Émilie	HERHARD Anne-Marie	MARTINELLI Sylvie	BOUHER BONNEAU Brigitte	VEILLAT FABIEN Florence	BRETON Philippe
FINANCES	X	X	X	X	X		X				
APPEL D'OFFRES	X	X	X	X	X		X				
A MENAGEMENT VOIES RESERVAIR BÂTIMENT	X		X	X	X		X				X
AGRICULTURE GESTION DU COMMUNAL	X		X	X	X						
ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE ECONOMIE TOURISME SPORT	X			X		X			X		X
COMMUNICATION EVENEMENTS ASSOCIATIONS CULTURE	X	X		X		X			X	X	
SECURITE CIVILE ET FUGUES BAVEURS CELLULE DE CRISE	X	X	X	X				X			
ETAT CIVIL LECTIONS GESTION CIMETIERE	X	X					X		X	X	
CCAS	X	X					X	X		X	

## E. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES DES SYNDICATS

	Maire	1ère Adjointe	2ème Adjoint	3ème Adjoint	Conseiller	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseiller
	BORDET Bernard	GROUSSET Sylvie	BRISSON Noel	LUCAS Stéphane	DRUEZ Richard	GRONIER Émile	HERHARD Anne-Marie	MARTINELLI Sylvie	BOUHIER BONNEAU Brigitte	VEILLAT FABIEN Florence	BRETON Philippe
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES V ENDEE SEVRE AUTISE	Titulaire	Suppléant									
SIGE (Ecoles RPI)	Suppléant	Titulaire				Titulaire	Suppléant				
SIVOM DES COMMUNES DU MARAIS SUD VENDEE			Titulaire								Suppléant
SYNDICAT BASSIN DE LA VENDEE DE LA SEVRE ET DES AUTIZES	Titulaire			Suppléant							
SYNDICAT ELECTRIFICATION SYDEV	Titulaire			Suppléant							
SYNDICAT MIXTE PARC INTERREGIONAL	Titulaire							Suppléant			
SYNDICAT MIXTE 5- COLLECTIVITES VENDEE						Titulaire					
AGENCE DE SERVICE AUX COLLECTIVITES LOCALES	Titulaire	Suppléant									
CORRESPONDANT DEFENSE								Titulaire			

## F. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des informations suivantes :

- M. le Député Pierre Henriot a adressé ses félicitations suite aux Elections Municipales.
- Projet de participation au « Défi Peupliers » mis en place par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.
- Les travaux sont terminés au Chemin des Hectares.
- La modification et amélioration du marquage au sol sur le parking de la Place et du stationnement des cars.
- L'étanchéité des murs au niveau des propriétés NEAU et BERTRAND va être entreprise.
- La proposition faite par la famille BERTON concernant une vente à la commune d'un marais à la sortie de la Passerelle à étudier.
- La Fête du 14 juillet, compte tenu de la crise sanitaire, ne peut avoir lieu.
- La proposition de faire un tour de la commune en vélo afin d'en connaître les limites géographiques. La date du 28 juin à 10 heures est retenue.

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 55.



